



## MUNICIPALITE D'ORMONT-DESSOUS

**Au Conseil communal  
d'Ormont-Dessous**

Le Sépey, le 25 septembre 2006

### ***PREAVIS N° 271/2006***

### ***Crédit pour la création de la télégestion du réseau de distribution de l'eau***

Madame la Présidente,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

#### **1. Résumé**

La Municipalité sollicite un crédit de CHF 108'000.00 en vue de gérer le réseau dont il est question de manière automatique. Cette gestion aura pour avantage d'améliorer tant la distribution de l'eau (meilleure répartition de la charge dans chaque réservoir) que le contrôle des installations, les alarmes.

#### **2. Réseau**

Le réseau de distribution est constitué de 2 réservoirs alimentés par le captage du Lac Lioson et d'une station finale servant au turbinage et au rejet du surplus d'eau, complétée par une installation de pompage en cas de pénurie. Chaque réservoir est équipé d'une vanne automatique pour la défense incendie. Notons aussi que le réseau alimente 3 turbines pour la production électrique.

La capacité des réservoirs est suffisante selon le Plan directeur par rapport au potentiel d'urbanisation.

#### **3. Objectifs**

L'objectif principal à atteindre est de garantir le remplissage des réservoirs en cas de panne d'une génératrice. C'est ainsi que l'étude conduite projetée d'améliorer la commande à distance de l'installation, de permettre une meilleure visibilité de l'ensemble du réseau, de gérer les alarmes et de l'acquiescement de celles-ci à distance afin d'éviter au personnel

d'exploitation des déplacements pour les manœuvres de remise en marche (difficultés d'accès en hiver, conditions météorologiques difficiles, déplacement de nuit, etc...).

#### **4. Conception technique**

Le système envisagé consiste à installer un automate programmable vers chaque ouvrage et lier en réseau toute l'infrastructure pour la gestion à un seul endroit au moyen d'un outil électronique.

Des signaux seront envoyés par les stations installées (3) donnant ainsi toutes les informations utiles à la gestion efficace et cohérente du système. L'unité de traitement électronique (PC équipé d'un progiciel) sera installée à la station finale (Les Mosses).

Le PC de gestion centralisera toutes les données et le gérant (superviseur de l'installation) pourra de ce poste agir en conséquence. Le progiciel agit également comme outil statistique récapitulant toutes les données de production.

L'infrastructure nécessaire se résume comme suit :

- Coffres électriques et alimentation
- Automate à chaque station et unité de traitement électronique
- Moyens de transmission

Dans le projet présenté le moyen de transmission consiste en un câble existant le long de la conduite forcée, sous réserve de son état. L'alarme est portée par le réseau Swisscom et les appels de gestion sont transmis par SMS au personnel ce qui implique la création d'une infrastructure de téléphonie.

A terme, il est également possible de connecter la gestion à l'Internet pour accès éloigné.

#### **5. Coût**

L'ouvrage est devisé (devis estimatif) à CHF 108'000.00 soit :

<b>Rubrique</b>	<b>Montant</b>
Fourniture du matériel	34'500.00
Etude, montage, mise en service	56'200.00
Divers et imprévus	9'700.00
TVA 7.6 %	7'600.00
<b>Total</b>	<b>108'000.00</b>

La Municipalité sollicite un crédit de CHF 108'000.00 pour la réalisation des travaux, subvention ECA non déduite.

Dans un premier temps, l'investissement sera financé les liquidités. Si nécessaire, une demande d'emprunt sera présentée<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Nous nous référons à ce sujet aux nouvelles dispositions légales relatives au « Plafond d'endettement » qui fera l'objet d'une proposition municipale d'ici la fin de l'année.

## 6. Approbation et programme

Le concept proposé a fait l'objet de séance de travail avec le Laboratoire cantonal <sup>2</sup> et l'Etablissement cantonal d'assurance (ECA). Il a été dûment validé ; demeure réservée la décision sur le projet définitif.

Notons qu'une subvention au titre de la défense incendie sera allouée par l'ECA représentant environ CHF 16'000.00. Le projet sera mis en soumission. Les travaux sont prévus au printemps/été 2007.

## 7. Conclusions

Au vu de ce qui précède, nous vous invitons, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers à voter les conclusions suivantes :

### LE CONSEIL COMMUNAL D'ORMONT-DESSOUS

**Vu** le préavis municipal no 271/2006 du 25 septembre 2006,

**Ouï** le rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,


**Considérant** que cet objet a été valablement porté à l'ordre du jour,

#### D é c i d e

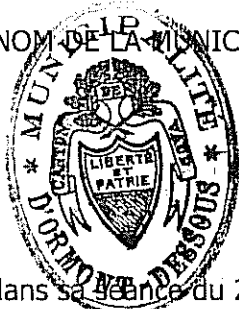
- **D'accorder à la Municipalité, un crédit de CHF 108'000.00 destiné à la création de la télégestion du réseau de distribution de l'eau avant déduction de la subvention ECA.**
- **D'admettre le mode de financement proposé.**
- **D'amortir ce montant par le compte Service des Eaux.**

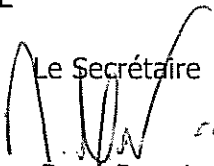
\*==\*==\*==\*

Veuillez agréer, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

La Syndic  
  
Annie Oguey

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

  
LIBERTÉ  
ET  
PATRIE

Le Secrétaire  
  
René Parrat

Préavis adopté par la Municipalité dans sa séance du 27 septembre 2006

Délégué municipal : M. Philippe Blattli, Municipal

Réf. : 460.02.01

<sup>2</sup> Organe cantonal chargé de la haute surveillance des réseaux d'eaux et des installations